Solidaires Finances Publiques
V A L - D E - M A R N E

Local syndical – Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte
94 040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64, 01-43-99-37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire du Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 30 mars 2023

En ce premier CDAS de l'année 2023, Solidaires Finances 94 tient à rappeler l'importance accrue de l'action sociale dans une période économique dégradée, qui voit bon nombre des agents de la Fonction publique s'enfoncer dans les difficultés de tous ordres.

Dès lors, il est choquant de constater, qu'une fois de plus, le CAL (Crédits d'Action Locale) a été ponctionné de 6 %, sans que jamais cette « réserve » spoliée soit restituée, si ce n'est très partiellement par un tour de passe-passe sous forme de FIL (Fonds d'Initiative Locale) attribué à moins d'un tiers des départements.
Or, le CAL 2023 est déjà d'un montant insuffisant, tout en étant à nouveau en baisse.

Solidaires Finances 94 exige de savoir vers quels postes les sommes des 6 % de réserves ont-elles été détournées ?

Au sujet du FIL 2023, nous souhaiterions savoir pourquoi le « café des aidants » proposé par le CDAS du Val-de-Marne n'a pas été retenu ?
Il est également surprenant qu'aucune des Directions d'Île-de-France ne soit bénéficiaire de ce fonds, et ce malgré des effectifs très conséquents ?
À ce jour, la date butoir des propositions d'actions Fil 2024 est-elle connue ?
Et, eu égard au montant dérisoire (100 000 € pour toute la France), un roulement des bénéficiaires est-il prévu ?

Il est également important de rappeler qu'au sein de cette instance, encore plus qu'ailleurs, les représentants des personnels que nous sommes devraient œuvrer ensemble à la satisfaction de l'intérêt collectif des collègues.

L'action sociale doit également avoir pour mission de venir en aide en priorité aux plus précaires d'entre nous, dès lors que les contraintes budgétaires ne nous permettent malheureusement pas d'offrir la pluralité des prestations, pourtant indispensables.

Ainsi, nous espérons par exemple que M. RUELLE, délégué régional Île-de-France, saura enfin nous donner les modalités pratiques d'achat des chèques vacances, afin de pouvoir faire partir les enfants en colonie de vacances, avec le soutien de l'action sociale départementale.

Nous avons bien noté que pour le secrétariat général la restauration sera une priorité en 2023. À ce titre, Solidaires Finances 94 rappelle que l'ouverture de restaurants administratifs à Villejuif et Nogent-sur-Marne paraît indispensable, compte-tenu de l'implantation de nouveaux services de la DDFiP du val-de-Marne sur ces sites. D'autant plus qu'aucune solution alternative n'est possible à proximité.
Nous rappelons également notre demande de verser des indemnités de repas aux télétravailleurs qui le demanderaient.

En ce qui concerne la politique de logement, nous constatons que l'offre est souvent inadaptée à la demande : notamment délais d'attribution des logements trop longs, qui poussent nos collègues à devoir s'orienter vers le parc privé, à des tarifs bien trop élevés.

Nous espérons par ailleurs que la régionalisation n'amoindrira pas la mutualisation des moyens nécessaires au service des agents.

Sur le plan national, Solidaires Finances 94 dénonce la main-mise du secrétariat général sur les associations EPAF, ALPAF et AGRAF, dans le seul but de liquider tout le patrimoine immobilier, dans des conditions de ventes très discutables.

Il est aussi d'une légalité douteuse que l'arrêté fixant la composition des CDAS soit signé, mais non daté. Alors même qu'il ouvre un délai de 3 semaines pour sa contestation.

Bien que nous soyons déjà à la fin du 1er trimestre, la formation des nouveaux membres du CDAS n'a toujours pas été réalisée. Une date est-elle envisagée ?

Nous remercions l'ensemble des acteurs de la sphère sociale pour leur implication.